

Rapporteur : Mme ROGER-MOIGNEU

N° AD_2025_0092

Commission n°3

33 - Insertion

Voeu de soutien à Envie 35

Le 27 juin 2025 à 9h34, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DÉNÈS, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, Mme MOTEL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE

**Absents et
pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à Mme FAILLÉ), Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. DELAUNAY (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ (pouvoir donné à Mme LARUE), Mme GUIBLIN (pouvoir donné à Mme MERCIER), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme BILLARD), Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO (pouvoir donné à Mme COURTIGNÉ), M. LE GUENNEC (pouvoir donné à Mme MAINGUET-GRALL), M. MARTINS (pas de pouvoir donné), M. MORAZIN (pouvoir donné à Mme MOTEL), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. PAUTREL (pouvoir donné à M. HOUILLOT), M. PICHOT (pas de pouvoir donné), Mme ROCHE (pouvoir donné à M. LE MOAL), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme TOUTANT (pouvoir donné à M. BOURGEAUX)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h00.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil départemental, notamment l'article 64 ;

Vu le projet de vœu de soutien à Envie 35 déposé le 17 juin 2025 par madame Armelle BILLARD, Conseillère départementale du canton de Le Rheu ;

Vu la demande du groupe Ecologiste, fédéraliste et citoyen de cosigner ce projet de vœu, formulée lors de la réunion de la Commission 3 du 19 juin 2025 ;

Vu l'avis unanimement favorable au projet de vœu émis par la Commission 3 lors de sa réunion du 19 juin 2025 ;

Expose :

Le groupement Envie 35, acteur historique de l'insertion par l'activité économique et du réemploi solidaire en Ile-et-Vilaine, fait face à une crise majeure. En cause : la décision brutale de l'éco-organisme national Ecosystem de ne pas renouveler le marché de collecte et de transport logistique des déchets d'équipements électriques et électroniques, jusque-là confié au réseau Envie.

Cette décision, fondée uniquement sur des critères tarifaires, menace directement l'équilibre économique d'Envie 35. Elle met en danger un modèle vertueux, reconnu pour son efficacité sociale et environnementale depuis plus de 20 ans sur notre territoire. Au global, la possible disparition de la structure Envie 35 et des 3 autres structures d'Envie Bretagne menace 230 emplois dont 150 en insertion.

Envie 35, membre du groupe coopératif Ressources T, assure une mission sociale et environnementale reconnue par tous. Elle lutte au quotidien contre la précarité et l'exclusion, en permettant à des personnes éloignées du monde du travail de retrouver un emploi durable et ainsi une place dans société, tout en contribuant à la réduction des déchets et à l'économie circulaire.

La décision d'Ecosystem risque d'avoir des conséquences systémiques et dramatiques sur la filière du réemploi de notre territoire, mais aussi à plus grande échelle avec la fermeture potentielle de plusieurs structures et la suppression en cascade d'au moins 1 000 emplois en insertion. Elle remettrait également en cause la capacité de notre territoire à répondre aux enjeux de la loi plein emploi, de la transition écologique et de l'insertion durable, en affaiblissant un acteur clé de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce contexte, le Président Jean-Luc Chenut s'est mobilisé en avril dernier, aux côtés de Michel Menard, président du Département de Loire-Atlantique et d'autres élus, pour alerter les pouvoirs publics et défendre le groupe breton coopératif Ressources T et le réseau Envie.

Décide :

- de formuler le vœu suivant auprès de madame Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la santé, des solidarités et des familles, de madame Astrid PANOSYAN-BOUVET, ministre auprès de la ministre du Travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargée du travail et de l'emploi, de madame Véronique LOUWAGIE, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, des petites moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire, et de madame Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche :

Le Conseil départemental appelle les pouvoirs publics à se mobiliser pour garantir la pérennité d'Envie 35. Il est impératif que les éco-organismes, en tant qu'entreprises à mission agréées par l'État, puissent assumer pleinement leur responsabilité sociale et environnementale. Soutenir Envie 35, c'est défendre un modèle d'avenir, au service des habitants et de l'intérêt général.

Vote :

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en préfecture le :
2 juillet 2025
ID: AD_2025_0092

Pour extrait conforme